

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

Gilbert Renaud

Number 11 (51), Spring 1984

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034618ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034618ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Renaud, G. (1984). La prévention, entre le contrôle et l'autogestion.
International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (11), 3-5. <https://doi.org/10.7202/1034618ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Éditorial

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

Depuis bon nombre d'années, la prévention est à l'ordre du jour, pour ne pas dire qu'elle est au programme de plusieurs États. Certes, l'objectif et les moyens de l'action préventive se sont déplacés en cours de route (et ce, plus particulièrement dans la situation de crise que traversent nos sociétés), mais le dispositif des politiques sociales n'en continue pas moins de s'ériger en fonction d'un projet de gestion qui englobe la production de comportements sains et adéquats par une action préventive sur les facteurs et les populations qui risquent d'engendrer des problèmes et de perturber le fonctionnement social. L'État pousse ainsi au raffinement une action sociale qui dépasse désormais la gestion curative et répressive des problèmes sociaux pour amorcer et structurer une intervention qui s'attaque aux conduites génératrices de dysfonctionnement social et individuel. La connaissance aidant, l'action sociale peut prétendre à une plus grande efficacité et à une rationalité accrue. Les frontières de la gestion du social reculent en ouvrant la voie d'une intervention systémique et globale qui rend possible un contrôle social supérieur.

Émerge alors une première série de questions : la prévention ne constituerait-elle pas, en définitive, une forme achevée de contrôle social ? Ainsi que nous l'avons déjà souligné dans le numéro sur le travail social (« Travailler le social », *RIAC*, 7/47, 1982), l'État s'est constamment affirmé comme gestionnaire du social ; il organise et structure une « socialité étatique » (pour reprendre les mots de l'éditorial du dernier numéro portant sur les « mouvements alternatifs et crise de l'État », 10/50, 1983) qui enferme les populations dans le giron d'une prévention grâce à laquelle le tout social peut s'ordonner en fonction des critères de productivité et d'efficacité définis par l'État. Difficile de ne pas acquiescer à l'image du contrôle raffiné qui se présente sous la figure d'une gestion « scientifique et bienveillante » étendant ses tentacules jusque dans les comportements les plus intimes des individus...

Par ailleurs, nos sociétés sont-elles réductibles au seul contrôle social ? En effet, à la domination sans bornes se greffe le travail de groupes sociaux qui revendiquent une emprise plus grande sur le fonctionnement social. Nos sociétés grouillent d'une action qui cherche — maladroitement peut-être — à conquérir un espace où les frontières du social se confondraient non pas avec le contrôle mais avec l'autogestion. Dans le même mouvement qui la fait naître comme intervention supérieure sur le social, la prévention s'éclaire d'une manière différente : elle est aussi tributaire du travail de forces sociales qui luttent pour acquérir une emprise sur leurs conditions de vie et de travail. La prévention se renverse alors : elle ouvre la voie d'une action supérieure sur la société qui concilie et intègre davantage les intérêts des groupes dominés. Elle devient objet d'appropriation : servira-t-elle d'abord à accroître la domination ou deviendra-t-elle une composante de la contestation de l'ordre productivo-technocratique ? Impossible alors de limiter la prévention à la domination totale : elle nous renvoie davantage à une action supérieure d'intervention qui échappe au contrôle dès lors qu'elle relève des forces vives qui rêvent d'autogestion en luttant contre la gestion technocratique du social.

La prévention se structure en enjeu d'une société qui étend sa capacité d'intervenir sur elle-même. Elle plonge au cœur des rapports sociaux et les multiples débats qu'elle suscite oscillent entre les deux pôles qui luttent pour son appropriation. La dynamique de l'enjeu social exerce sa pression conflictuelle et l'analyse se déplace précisément sur une sorte de continuum qui va du contrôle « social-étatique » à la capacité autogestionnaire, selon l'acteur qui est privilégié.

Mais ces forces vives restent obscures pour plusieurs qui constatent l'essoufflement de mouvements sociaux continuant d'exister d'abord dans les fantasmes de sociologues férus d'organiser le fonctionnement social en acteurs bien définis. Le débat rejaillit alors sous l'angle d'une socialité étatique qui, par sa bienveillance même, entraîne la soumission totale d'individus dressés à se bien comporter au nom de la rationalisation plus complète de l'existence (à laquelle aspirent aussi bien les mouvements sociaux). La prévention apparaît comme le point culminant d'une action étatico-providentielle qui prend en charge, pour mieux la contrôler, toute la vie sociale. « Mieux vaut prévenir que guérir » certes, mais « l'enfer est pavé de bonnes intentions »...

Ainsi se dessine la trajectoire d'édification d'une socialité étatique qui s'ébauche à partir d'intentions généreuses, mais qui se défigure au fur et à mesure que le social s'étatise. Et dans la mouvance de la réarticulation actuelle des politiques sociales, il semble bien que l'État veille à agencer une fonctionnalité abstraite et mécanique qui assure la mise au pas préventive de tous et chacun. En effet, la prévention personnalise ses « cibles » : nous sommes maintenant rendus individuellement responsables de notre santé, de notre productivité, de notre bien-être et de notre joie de vivre. Grâce à l'ap-

prentissage des techniques adéquates que lui dictent une pléiade de spécialistes, chacun peut désormais parvenir seul au bonheur. L'individualisme atteint sa pleine mesure par cette individualisation de l'art de bien vivre.

À cette domination des individus, s'ajoute la gestion des populations cibles présentant de hauts taux de risques (mesurés par indicateurs sociaux) qui doivent se soumettre à l'action plus intense des divers services sociaux. Le travail préventif sur les inadaptations et les facteurs qui contribuent à l'émergence des problèmes sociaux se réduit au contrôle de populations marginalisées et rejetées. Et cela ne suffit pas, puisque l'État entend également s'assurer le support de l'action communautaire pour prévenir-réprimer toute manifestation de marginalité.

Et malgré tout cela, la prévention se renverse encore. Non pas par l'action de mouvements sociaux, mais par cette espèce de « résistance passive » que tout un chacun lui oppose. La prévention « social-étatique » ne fonctionne pas. Chacun écoute les « sermons » des spécialistes, mais il continue de se comporter comme bon lui semble. Les populations cibles s'avèrent indomptables au point de produire toujours plus de problèmes sociaux. Les communautés se mobilisent difficilement. L'appareil d'État éprouve lui-même de plus en plus de difficultés à imposer la nécessité d'une action préventive dont les résultats ne se font toujours pas sentir : certains de ses dirigeants voudraient tout simplement liquider la prévention...

Tenter de cerner la prévention, c'est ouvrir un immense débat. Ce débat, nous l'avons entrepris à Bruxelles en août dernier lors d'une réunion du Forum international d'action communautaire où furent conviés une soixantaine d'invités. De cette rencontre devaient émaner les contributions rassemblées dans la section II à laquelle le comité de rédaction a joint une première section qui complète les points de vue exprimés à Bruxelles notamment en matière de services sociaux.

Gilbert Renaud

Veillez prendre note, à la page 219, de deux avis importants ainsi que d'un erratum concernant l'article d'A. Melucci paru dans le numéro 10/50.